SIVOSEP

*S*yndicat *I*ntercommunal à *VO*cation *S*colaire de l'*E*cole de *P*esmes

Communes de BROYE-AUBIGNEY-MONTSEUGNY, PESMES et SAUVIGNEY-LES-PESMES

PROJET PEDAGOGIQUE

LA FOURMILIÈRE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE LOISIRS

2026-2027

SOMMAIRE

LA STRUCTURE
→ Présentation de la structure
→ Description de la structure
→ Public accueilli
→ Le handicap
→ Fonctionnement de l'accueil de loisirs
→ Inscription et tarification
→ La vie quotidienne

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT
→ L'équipe d'encadrement
→ Rôle de la direction
→ Rôle de l'équipe d'animation
→ Rôle des animateurs stagiaires
→ Sanitaire / Soins
→ Les règles de vie

LES OBJECTIFS ET L'ÉVALUATION
→ Les objectifs pédagogiques généraux et opérationnels
→ Les actions et les moyens
→ L'évaluation

LA STRUCTURE

L'organisateur de la structure est le SIVOSEP (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Pesmes). Il a été créé en janvier 2017 à la suite de la loi NOTRE. Il est la fusion de plusieurs communes : Broye-Aubigney-Montseugny, Pesmes et Sauvigney-Lès-Pesmes.

Il se situe place des promenades à Pesmes et est déclaré à la SDJES.

L'organisateur gère les locaux de l'école (maternelle et primaire) et de l'accueil de loisirs (services périscolaire et extrascolaire), les dépenses liées à l'entretien des bâtiments, au financement du matériel et du mobilier ainsi qu'à la rémunération du personnel. Il gère également les agents soit deux ATSEM (Agents Territoriales Spécialisés en École Maternelle), un agent d'entretien et une secrétaire.

Description de la structure

L'accueil de loisirs se situe dans un bâtiment indépendant de plain-pied tout proche de l'école et se trouve derrière la mairie de Pesmes.

Dans les locaux, nous disposons :

→ d'une salle d'activité divisée en deux, pourvue d'une grande porte de séparation sur glissière (possibilité de séparer les enfants de moins de 6 ans et ceux de plus de 6).

→ de sanitaires

→ d'une salle de restauration

Pour les encadrants :

→ un bureau administratif

→ une réserve pour le matériel

→ un sanitaire

A proximité, se trouve l'école. Nous avons accès aux sanitaires, à la salle de sieste, à la salle de motricité et à la cour. Il y a également un petit jardin pour l'espace verdure. Nous pouvons profiter également du stade, du gymnase et de l'aire de jeux du parc du château de la ville.

Le public accueilli

1. Périscolaire :

Le public se compose d'enfants scolarisés de 3 ans jusqu'à 12 ans. Les inscriptions sont ouvertes aux enfants des communes faisant parties du syndicat. L'accueil de loisirs « La Fourmilière » accueille 56 enfants répartis en deux groupes soit 36 enfants âgés de 6 à 12 ans et 20 enfants âgés de 3 à 6 ans.

2. Extrascolaire :

La Fourmilière accueille 20 enfants sur le temps des vacances scolaires, répartis en deux groupes (8 enfants de moins de 6 ans et 12 enfants âgés de 6 à 12 ans). Un séjour est organisé durant le mois de juillet. 24 enfants âgés de 8 à 14 ans, uniquement, peuvent y participer. Les inscriptions sont ouvertes à tous les enfants en laissant la priorité aux enfants habitant les communes faisant parties du SIVOSEP.

Le handicap

Les enfants et adultes porteurs de handicap peuvent être accueillis au sein de l'accueil de loisirs. Les différents espaces sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Fonctionnement de l'Accueil de Loisirs

1. Périscolaire :

Les enfants sont accueillis les matins (de 7h30 à 8h20), les midis (de 11h30 à 13h30) pour les enfants inscrits à la restauration scolaire et les soirs (de 16h30 à 18h30).
Ils peuvent également venir dans la structure les mercredis entre 7h30 et 18h00.

La vie quotidienne :

L'accueil du matin se fait de manière échelonnée. C'est un temps de transition entre la maison et l'école. L'enfant y est accueilli de manière douce. Les activités tournent autour de temps libres aménagés (jeux de société, échanges avec les animateurs ou les camarades, coloriages, dessins, lecture, jeux d'imitation ou de construction). Les animateurs y reçoivent les transmissions essentielles de la part des parents concernant les enfants, puis les transmettent aux enseignants.

Le temps de restauration est le moment de la prise du repas. C'est un temps éducatif, de partage et d'échange important dans la journée des enfants. Afin que ce moment soit agréable et convivial, les animateurs jouent un rôle important de régulation. Il s'agit de proposer aux enfants un accueil serein, calme et bienveillant.
C'est la coupure nécessaire entre le matin et l'après-midi. Ce temps favorise également les progrès des enfants dans la prise d'autonomie.
Après le repas, avant la reprise de l'école, les animateurs proposent des temps libres aménagés (à l'extérieur ou à l'intérieur selon la météo) pendant lesquels les enfants sont libres de faire ce qu'ils souhaitent tout en assurant leur sécurité. Des petits jeux peuvent leur être proposés auxquels ils peuvent ou non participer.

L'accueil du soir est un moment de transition entre l'école et la maison. Les enfants commencent par prendre leur goûter qui est fourni par les familles. C'est un moment de détente et de partage entre adultes et enfants. Ensuite diverses activités sont proposées. Les enfants sont libres de participer ou non. Ils peuvent également, comme le matin, jouer de manière autonome, l'adulte étant toujours présent pour accompagner.
Les départs des enfants étant échelonnés, il est plus propice d'organiser les activités en début de séance afin de toucher le plus grand nombre d'enfants.

2. Extrascolaire :

Sur les vacances, les enfants sont accueillis de 8h00 à 18h00. Les arrivées et les départs se font de manière échelonnée. Une thématique est choisie pour chaque semaine (mais peut être poursuivie sur plusieurs semaines) de vacances et nous programmons une sortie par semaine en fonction du thème choisi lorsque cela est possible. La plaquette du programme est mise en ligne sur le site du SIVOSEP dès l'ouverture des inscriptions (environ 3 semaines avant le début de la période de vacances) et envoyée aux familles avec le bulletin d'adhésion. Les activités sont susceptibles d'être modifiées selon la météo, le nombre d'inscrits ou d'autres paramètres. Dans ce cas les parents sont informés au préalable.

La vie quotidienne :

Lors de leur arrivée, il est proposé aux enfants divers ateliers animés par les animateurs ou en autonomie, auxquels ils ont le choix de participer ou non (jeux de société, dessins,

jeux d'imitation, lecture ou petits bricolages…). Ceci afin de respecter le rythme de chaque enfant au sein du collectif.
À partir de 9h30 nous faisons un temps de regroupement afin de décrire le déroulement de la journée aux enfants (activités etc…).
De 10h à 11h30 nous sommes en activité (le rangement en faisant partie). Jusqu'à midi c'est un temps libre (possibilité d'aller dans la cour de l'école).
De midi à 13h15 c'est le moment du repas qui est pris tous ensemble dans la salle de restauration.
À partir de 13h30 les maternels se préparent pour aller faire la sieste à l'école. Les primaires font quant à eux un temps calme.
Début des activités 14h15, jusqu'à 16h. De 16h à 16h30 c'est un temps libre également suivi de la prise du goûter.

Dans la ligne droite de l'Éducation Populaire, l'accueil est pensé de manière à « laisser jouer, donner à jouer, faire jouer et jouer avec ».

Inscription et tarification

1. Périscolaire :
Les inscriptions se font dès que le dossier est complet. Il comprend une fiche de renseignements et une fiche sanitaire. Doivent être joint les photocopies du carnet de vaccination de l'enfant, de l'assurance scolaire et extrascolaire ainsi que diverses autorisations. Le numéro d'allocataire (ou MSA) est indispensable pour éditer les factures au juste barème. Sans ce numéro d'allocataire, le tarif maximum est appliqué.

Les enfants ont la possibilité de venir les mercredis. Pour cela, les parents doivent compléter une fiche d'inscription annuelle ou mensuelle en fonction des besoins. Il existe différents modes d'inscriptions :

<table>
<tr><th></th><th>Horaires début d'accueil</th><th>Horaires de fin d'accueil</th></tr>
<tr><td>Journée avec repas</td><td rowspan="3">7h30 à 9h00</td><td>17h00 à 18h00 (transmission incluse)</td></tr>
<tr><td>Matinée seule</td><td>11h30 à 12h00</td></tr>
<tr><td>Matinée avec repas</td><td>13h15 à 13h45</td></tr>
<tr><td>Après-midi seul</td><td>13h30 à 13h45</td><td rowspan="2">17h00 à 18h00 (transmission incluse)</td></tr>
<tr><td>Après-midi avec repas</td><td>11h30 à 12h00</td></tr>
</table>

2. Extrascolaire :
Si l'enfant fréquente le périscolaire, il est inutile de refaire un dossier d'inscription. Il suffit de compléter le bulletin d'inscription qui est joint au programme des vacances.

Il y a différentes possibilités d'inscription :

<table>
<tr><th></th><th>Horaires début d'accueil</th><th>Horaires de fin d'accueil</th></tr>
<tr><td>Journée avec repas</td><td rowspan="3">7h30 à 9h00</td><td>17h00 à 18h00 (transmission incluse)</td></tr>
<tr><td>Matinée seule</td><td>11h30 à 12h00</td></tr>
<tr><td>Matinée avec repas</td><td>13h15 à 13h45</td></tr>
<tr><td>Après-midi seul</td><td>13h30 à 13h45</td><td rowspan="2">17h00 à 18h00 (transmission incluse)</td></tr>
<tr><td>Après-midi avec repas</td><td>11h30 à 12h00</td></tr>
</table>

Les tarifs sont établis et votés par le comité syndical. La grille tarifaire est ensuite communiquée aux familles via notre site internet ou dans notre règlement intérieur.
Les goûters doivent être fournis par les parents.

Les repas

Les repas sont pris au sein de l'accueil de loisirs dans la cantine pour les plus de 6 ans et dans la salle d'activité pour les moins de 6 ans. Cela permet que chaque groupe aille à son rythme. Les mercredis et pendant les vacances, nous mangeons tous ensemble dans la salle de restauration. Les repas sont préparés et livrés par un prestataire (AFSAME à Gray), en liaison chaude. Les menus équilibrés sont établis par le service de restauration dans le respect des régimes alimentaire de chacun, avec des produits frais et de saison. Les menus sont consultables sur notre site internet et sont affichés dans nos locaux.

L'hygiène au quotidien

Un agent technique est employé par le SIVOSEP afin d'assurer l'hygiène et la propreté des locaux. Il intervient chaque jour où les enfants sont présents. Les enfants se lavent régulièrement les mains notamment après chaque passage aux toilettes, lorsqu'ils viennent de dehors et avant/après le repas.

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

L'équipe d'encadrement a un rôle d'accompagnement et d'apprentissage. Les animateurs permettent aux enfants de bien vivre la collectivité dans le respect du rythme de chacun. Elle est porteuse de valeurs communes, valeurs portées par le projet éducatif du SIVOSEP (Vivre ensemble, accès à la culture, citoyenneté, nature, environnement, épanouissement…).

→ Le rôle de la direction

Sous l'autorité hiérarchique du Président, la directrice est responsable du service de l'ACM et est en charge de son bon fonctionnement. Ses missions sont les suivantes :

. Référent du service pour les parents, les enseignants, les élus et les différents services de l'État.
. Gestion et coordination des équipes d'animations.
. Gestion administrative de l'accueil.
. Gestion des inscriptions et préparation de la facturation aux familles.
. Construction du projet pédagogique avec l'équipe d'animation.
. Planification et organisation des activités de loisirs avec l'équipe d'animation.
. Contrôle de l'application des règles d'hygiène et de sécurité dans les locaux.
. Veille à la sécurité physique, affective et morale des enfants ainsi qu'au bien-être de l'équipe.
. Encadrement de l'équipe d'animation.
. Suivi des stagiaires.
. Organisation des salles d'activités et gestion des besoins en matériel.

→ Le rôle des animateurs

Sous l'autorité hiérarchique de la directrice et du président, ils participent activement au bon fonctionnement du service. Leurs missions sont les suivantes :

. Participer à l'élaboration du projet pédagogique et aux réunions d'équipe.
. Savoir travailler en équipe et se répartir les tâches.
. Savoir faire face aux imprévus et prendre des initiatives.
. Accueillir les parents et gérer les départs et arrivés des enfants.
. Animer et gérer les temps périscolaires et extrascolaires.
. Prendre connaissance des protocoles et les appliquer.
. Assurer des animations ludiques et adapter à l'enfant.
. Veiller à l'épanouissement des enfants.
. Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
. Prendre en compte les besoins et envies des enfants.

. Avoir une attitude professionnelle (langage, comportement, hygiène impeccable et tenue vestimentaire adaptée).

. Veiller au nettoyage et au rangement des salles d'activité et du matériel utilisé.

→ Le rôle des animateurs stagiaires

L'animateur stagiaire est un animateur à part entière. Il doit donc, de ce fait, assurer les mêmes fonctions que les autres animateurs de l'équipe. L'animateur stagiaire sera évalué dans le cadre de son stage pratique sur la préparation, l'animation d'une activité, les relations avec les enfants, les familles et l'équipe, son implication et sa motivation.

→ Les règles de vie

Elles sont établies en concertation de l'équipe d'animation et des enfants. Elles sont abordées régulièrement de façon orale.

. Parler sans crier.
. Respecter les adultes, les enfants, les locaux et le matériel.
. Se déplacer dans les locaux en marchant.
. Ranger le matériel et les jeux après usage.
. Signaler tout problème à un adulte.
. Prévenir l'animateur lorsque l'on sort de la salle en précisant où l'on va et lors du retour.

Ces règles de vie sont aussi applicables à l'équipe d'animation et on peut y rajouter

. Avoir une posture professionnelle.
. Faire preuve d'initiative, d'imagination et d'enthousiasme.
. Travailler en équipe.
. N'utiliser son téléphone personnel qu'en cas d'urgence.
. Être ponctuel.
. Prévenir en cas de retard ou d'absence.

SANITAIRE

Chacun est diplômé du PSC1. Lorsqu'un enfant se fait mal, l'animateur doit en informer la direction et apporter les soins qu'il est en mesure et en droit de réaliser. La directrice est l'assistante sanitaire et de ce fait la référente de tout ce qui touche à la santé des enfants. Dans le bureau de la direction, se trouvent 2 boîtes qui servent de trousses à pharmacie. La liste des numéros d'urgence est affichée dans le bureau.

Toutes les allergies qu'elles soient alimentaires ou autres doivent être signalées sur le dossier d'inscription afin que la direction puisse en prendre connaissance et mettre en place un accueil adapté. Si un enfant a un PAI (Projet d'Accueil Individualisé), la direction s'assure d'être en possession des médicaments, du protocole à suivre et de l'ordonnance au nom de l'enfant. Les PAI sont ensuite stockés dans une pochette à côté des trousses à pharmacie.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Afin de lier l'éducatif au pédagogique, la directrice et son équipe ont défini ensemble 3 objectifs et les moyens pour y parvenir.

Constat :

Nous constatons que les enfants ont peu d'accès à la culture, qu'ils ne savent plus faire travailler leur imagination. De ce fait nous voyons des difficultés en motricité fine (découper, tenir un crayon correctement, dessiner sans support, coordination…) et un manque d'autonomie dans la créativité.
Ils grandissent dans une société de l'immédiateté, plutôt individualiste qui ne leur permet pas toujours de voir le monde et d'être stimulés, d'être curieux. Les parents étant occupés et préoccupés, dans un monde anxiogène et à l'ère du « tout numérique », manquent souvent de temps et d'énergie pour proposer « autre chose » aux enfants.
Nombreux sont ceux qui grandissent avec un accès aux écrans et à internet (avec toutes les problématiques liées à son usage) fortement ancré.
De plus en plus d'enfants sont porteurs de troubles du comportement (déficit d'attention, difficultés à gérer leurs émotions…), sont en panique dès qu'ils s'ennuient (mais qu'est-ce que je vais faire sans écran ?), se sédentarisent (avec les risquent sur la santé que cela comporte : obésité, diabète…) et sont déconnectés de leur environnement. Ils manquent d'ouverture sur le monde, ils manquent d'extérieur et ils manquent de contact avec les autres (toutes générations confondues).
Partant de ce constat, l'équipe souhaite travailler les objectifs suivants :

Objectif 1 :

Développer la créativité, la motricité fine, la coordination, l'autonomie et l'accès à la culture.

Moyens :

- En proposant des activités manuelles et artistiques variées ainsi que différentes techniques.
- Par la visite d'expositions (nous avons la chance d'en avoir régulièrement à Pesmes) et de musées.
- Par la participation d'intervenants (ex : mosaïste aux vacances d'automne 2026, clarinettiste par l'école de musique de Gray les mercredis de janvier à juin 2026).

Objectif 2 :

Inciter les enfants à sortir, à découvrir leur environnement (l'environnement en général), la nature et à participer à des activités physiques, sportives et collectives.

Moyens :

- En organisant des promenades d'observation régulières (la rivière est un fil conducteur très riche), autant en ville que dans la campagne environnante.
- Par la mise en place d'activités « nature » (ex : création d'un herbier, observation des oiseaux, des insectes, sorties nature…)

- En proposant des jeux sportifs et collectifs de manière régulière (jeux de ballons, parachute, jeux d'extérieur…)

Objectif 3 :

Encourager et favoriser le « vivre ensemble » et les relations intergénérationnelles.

Moyens :

- En participant à des manifestations organisées par les associations du secteur (ex : loto organisé par « familles rurales »)
- En allant régulièrement à la médiathèque.
- En communiquant sur ce que nous proposons aux enfants.
- En participant à la vie locale (ex : intervention des architectes tous les étés), expositions ouvertes à l'accueil…)

L'ÉVALUATION

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de vérifier sa pertinence et sa cohérence en référence au projet éducatif. Elle permet de voir si les objectifs ont été atteints ou non. Elle se fera par le biais de réunions bilan avec l'équipe d'animation et de bilans avec les enfants (tous les jours en fin de journée). Des outils et des supports pourront être utilisés avec les enfants pour rendre Durant les vacances, des réunions de bilans sont mises en place chaque semaine dans le but de partager les retours, sur la semaine passée et sur les actions à améliorer. Pour les mercredis, une réunion a lieu à la fin de chaque période.

Critères d'évaluation :

Les critères seront principalement quantitatifs, en plus des bilans, des réunions et des retours des enfants :

- Combien de visites d'expositions ou de musée ont été faites ?
- Combien d'activités ont été mises en place ?
- Combien d'enfants ont participé, est-ce qu'ils étaient satisfaits (vote à main levé en fin de séance) ?
- Est-ce que les effectifs augmentent ?
- Combien d'intervenants sont venus ?
- Combien de sorties avons-nous faites ?
- …